

Mini ligne Habillage moteur du GAV système 2 Accident mortel évité de justesse !

Une panne qui tourne mal

Vendredi 18 novembre, après 15H00, le système pneumatique de la table élévatrice qui dépose les caisses de pièces des moteurs (les Kits) de la mini ligne du système 2 ne fonctionne pas. **Ce n'est pas la première fois que cette installation est en panne et met en danger les salariés.**

Sauf que les salariés d'ISS n'ont personne pour dépanner. Et en plus, ils sont sous pression pour ne pas arrêter la chaîne. La direction demande donc à chacun de se débrouiller, comme pour cette ouvrière qui doit rebrancher le tuyau d'air, elle-même.

Alors pas la peine de dire, après coup, qu'elle n'avait pas à le faire !

Tout bascule !

La table élévatrice se remet à fonctionner, descend, et, coince la tête de l'ouvrière entre deux barres métalliques. Elle ne peut plus se dégager mais la table continue de descendre... Des ouvriers, en poste juste en face, entendent hurler. Ils ont le réflexe d'accourir aussitôt pour retenir, à la force des bras, la descente de la table, et, réussissent à extraire l'ouvrière.

Il s'en est fallu de peu que ce soit un accident mortel !

Elle est très choquée, on le serait à moins. Le médecin du travail et les pompiers sont appelés par un moniteur et le Responsable d'Unité. **Le médecin l'examine et décide de la faire conduire à l'hôpital pour y faire des examens.**

Des problèmes déjà connus !

Les tuyaux d'air se sont déjà décrochés sur cette installation qui dépose les Kits, provoquant un vacarme assourdissant, des Kits se coinçaient et l'évacuation des Kits vides n'est pas au point.

Un accident : deux responsables

Le Kitting de la mini ligne d'Habillage moteurs qui était sous la responsabilité de la direction du montage, il n'y a encore pas longtemps, vient d'être sous-traité à la Société ISS par la direction de l'usine.

Mais les problèmes de sécurité au Kitting que la direction du montage n'a pas réglés sont restés et la Société ISS ne les a pas résolus non plus !

Des délégués CGT du CHSCT du montage ont demandé qu'une enquête soit faite. Les représentants de la direction du montage et de la Société ISS ont participé à cette enquête.

Reste à savoir ce qui sera fait et si cela permettra de travailler en sécurité.

En sous-traitant cette activité la direction de l'usine et la Société ISS veulent y gagner et n'ont pas la moindre considération pour celles et ceux dont le travail leur rapporte beaucoup !

Résultat

Le même travail qu'hier s'effectue mais dans de plus mauvaises conditions :

Il n'y a pas de moniteurs et les salariés d'ISS n'ont, le plus souvent, personne à qui s'adresser en cas de problèmes.

La Société ISS n'a prévu qu'un seul responsable pour plusieurs secteurs et il va de soi que placé dans une telle situation il est impossible d'être partout à la fois !

L'accident du travail de vendredi montre les risques qui en découlent pour les salariés !

Faire toujours plus avec moins de moyens est de plus en plus insupportable et augmente les risques d'accident !

25 novembre journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Le Collectif national pour les droits des femmes, rejoint par des associations féministes, des syndicats et des partis politiques, appelle à une manifestation à Paris.

Le texte de l'appel à manifester rappelle que les violences envers les femmes sont loin d'avoir cessé.

- En France, chaque année 216 000 femmes sont victimes de violences conjugales et, en 2015, 122 femmes en sont mortes !
- Chaque année, il y a 86 000 viols, dont seulement 1,5% sont suivis d'une condamnation.

Les violences envers les femmes, c'est aussi la situation de Jacqueline Sauvage, cette femme de 68 ans qui a enduré, ainsi que ses filles, 47 ans de coups, de sévices et de viols de la part de son mari et a fini par le tuer, mais qui est aujourd'hui enfermée en prison.

Au travail, dans les transports, dans la vie, toutes les femmes ont déjà été témoins ou victimes de propos, comportements sexistes voir violents.

Volontaires ou plus souvent issus de stéréotypes et préjugés véhiculés par les hommes comme par les femmes, les propos sexistes ont pour conséquence d'entretenir la différenciation et la hiérarchie des sexes.

Ils conduisent à nier le professionnalisme des femmes en les considérant d'abord comme des femmes avant de les traiter comme des collègues.

Chaque jour, dix viols ou tentatives de viol sont commis sur le lieu de travail, sans parler du harcèlement sexuel, des blagues graveleuses, des remarques sur le physique...

Quelques chiffres

Au travail

- 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail.
- 1 femme sur 5 aurait été victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle.
- 80% des femmes salariées considèrent que dans le travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou comportements sexistes.

Dans la vie

- 1 femme meurt tous les 2 à 3 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.
- Toutes les 7 minutes, 1 femme est violée en France.

Commises sur le lieu de travail ou dans le cadre privé, les violences contre les femmes ont de graves conséquences physiques et psychiques et peuvent entraîner de l'absentéisme, des difficultés de concentration, etc.

Souvent, pour les femmes victimes, c'est la double peine :

Après les violences, la perte du boulot. Il est donc indispensable que leur droit au travail soit garanti.

Bien sûr, une journée de lutte ne peut suffire à abolir les violences sexistes contre les femmes, mais, manifester pour les dénoncer reste nécessaire !